

GARE À LA FAUNE

PROTÉGER LE FOURRAGE ET LES GRAINS ENTREPOSÉS CONTRE LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA FAUNE

Le fourrage de bétail et les grains entreposés peuvent attirer les animaux sauvages comme les cerfs et les wapitis. Lorsque les animaux sauvages se nourrissent de ces aliments, les réserves peuvent être ruinées et perdues, et les cerfs et les wapitis sauvages peuvent se transmettre des maladies entre eux ainsi qu'en propager au bétail.

Les producteurs peuvent prendre certaines mesures pour réduire ces risques. La présente feuille de renseignements offre des conseils utiles pour protéger votre fourrage et vos grains entreposés, votre bétail et la faune.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR CONCERNANT LES RISQUES LIÉS À L'ACCÈS AU FOURRAGE ET AUX GRAINS PAR LA FAUNE

- Les conditions météorologiques défavorables, comme la sécheresse ou l'humidité excessive, peuvent réduire la production de fourrage, créant des pénuries de fourrage pour les producteurs de bétail, et accroissant l'importance de protéger les réserves de fourrage existantes.
 - Les conditions humides peuvent retarder le retrait des balles de foin ou d'ensilage ou les piles de grain du champ, accroissant leur vulnérabilité aux dommages causés par la faune.
 - Les conditions hivernales, notamment les froids extrêmes, les fortes accumulations de neige et les conditions de neige croûtée, peuvent entraîner une hausse d'ongulés sauvages (cerfs, wapitis et orignaux) à la recherche de foin, d'ensilage et de grains entreposés pour se nourrir.
 - Les sacs de grains n'excluent pas la faune; les ours peuvent les fendre avec leurs griffes, les cerfs et les wapitis peuvent les déchirer avec leurs pattes, et les corbeaux peuvent les perforer avec leur bec pour obtenir le grain.
 - L'encéphalopathie des cervidés se propage par les fluides corporels comme la salive, l'urine et les selles. La concentration des cerfs et des wapitis sauvages à un même lieu d'alimentation accroît considérablement les risques de propagation de cette maladie aux autres, ainsi que le risque de propagation d'autres maladies comme la tuberculose bovine, la brucellose et les parasites.
- Dans certaines régions du Manitoba, il est illégal de placer un attractif pour les cerfs, les wapitis, les orignaux et les caribous. Cette interdiction comprend les régions le long des frontières avec la Saskatchewan et les États-Unis, ainsi que le long des chemins et des routes provinciales.
 - Les agents de conservation du Manitoba peuvent ordonner aux gens d'arrêter de nourrir les animaux sauvages pour assurer la santé et la sécurité de ces animaux, pour protéger la santé des humains, ainsi que pour prévenir les dommages matériels. En cas de non-respect des ordres, d'autres mesures peuvent être prises, notamment la mise en accusation et l'imposition d'amendes.

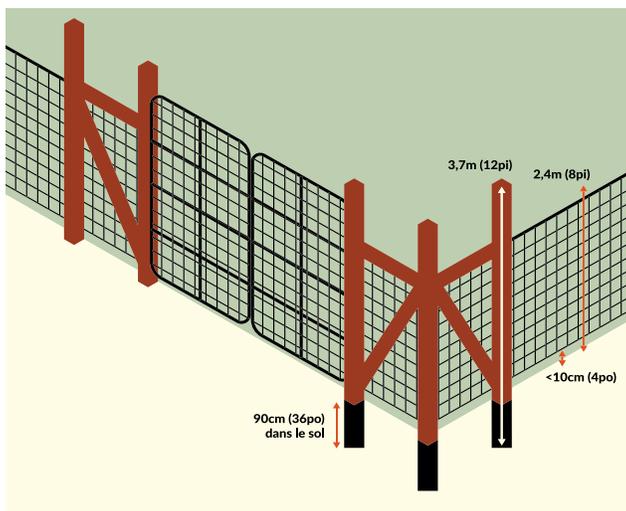


CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE DOMMAGES CAUSÉS PAR LA FAUNE AU FOURRAGE ET AU GRAIN

Être proactifs

- Planifiez et construisez des barrières d'exclusion de la faune permanentes pour les aires d'entreposage bien avant que le sol ne gèle.
- Apportez les balles dans les zones clôturées dès que possible et gardez les barrières fermées pendant l'utilisation.
- Ne nourrissez pas les animaux sauvages; placez tous les aliments attractifs hors de portée de la faune.
- Ramassez le foin, l'ensilage ou les grains tombés au sol.
- Permettez aux chasseurs d'accéder à vos terres pour y pratiquer la chasse légale afin d'aider à gérer les populations dans la région.
- Évitez d'utiliser des pratiques de pâturage élargi, comme le broutage de maïs ou d'andains, dans les régions susceptibles de subir de fortes pressions de la faune. Lorsque ces pratiques sont utilisées, on peut s'attendre à des pertes d'animaux sauvages; le recours à des pratiques de gestion additionnelles peut aider à réduire ces pertes.

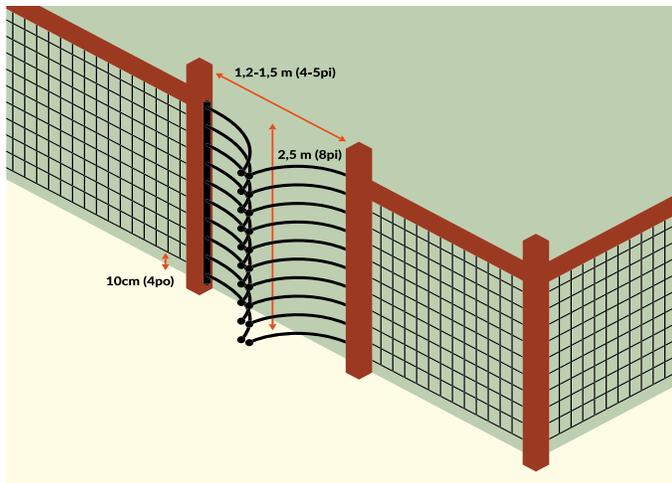
CLÔTURE PERMANENTE TRADITIONNELLE AMÉNAGÉE POUR L'EXCLUSION DES CERFS ET DES WAPITIS



Utilisation de barrières d'exclusion permanentes

- L'option la plus efficace pour protéger les grains entreposés est dans un silo. L'entreposage de sacs de grains dans une zone clôturée, comme cela est décrit ci-après, peut aussi être efficace.
- L'option la plus efficace pour protéger les balles de foin ou d'ensilage et les piles d'ensilage est de poser une clôture solide autour de la zone d'entreposage. La clôture doit être suffisamment haute pour empêcher les cerfs et les wapitis de sauter par-dessus, et suffisamment proche du sol pour les empêcher de ramper en dessous. On ne doit pas utiliser de barbelés pour la construction de ces clôtures, car cela risque de blesser ou de tuer les animaux. Il faut surveiller ces clôtures et les réparer de façon régulière.
- Spécifications recommandées pour une clôture permanente traditionnelle :
 - o Hauteur de la clôture : Hauteur minimale de 2,4 m (8 pi) (s'applique aussi aux barrières).
 - o Poteaux : Poteaux en bois traité sous pression de 3,7 m (12 pi); diamètre de 13 à 15 cm (5 à 6 po), enfoncés 90 cm (36 po) dans le sol. Les poteaux ne doivent pas être à un intervalle de plus de 7,6 m (25 pi). Il est aussi possible d'utiliser à la fois des poteaux en acier et en bois traité sous pression.
 - o Fil métallique : Grillage d'au moins 2,4 m (8 pi) de hauteur. Le placement du grillage sur l'extérieur des poteaux, face à la section à partir de laquelle les animaux approcheront, permettra d'avoir une clôture plus robuste. Le grillage doit être suffisamment solide pour soutenir une personne de 91 kg (200 lb) qui s'y appuie entre deux poteaux, le grillage ayant un jeu allant de 15 cm (6 po) à un maximum de 25 cm (10 po) une fois fixé.
 - o Le bas de la clôture et de la barrière ne doit pas être à plus de 10 cm (4 po) du sol; la hauteur cible du bas du grillage étant en moyenne à 2,5 cm (1 po) du sol.
 - o Rendez le haut visible en y installant un rail supérieur, un fil à haute visibilité ou des fanions.
 - o Installez une barrière à sens unique dans un ou deux coins, pour permettre aux animaux qui pourraient s'être emprisonnés par inadvertance à en sortir plus facilement. La barrière peut être construite en posant deux poteaux sur des charnières à ressorts, permettant aux animaux de circuler dans une seule direction. Pour réduire les risques de blessures, si l'animal tente de traverser la barrière de l'extérieur, veillez à ce que l'extrémité de chaque poteau soit surmontée d'une balle ou d'un disque de plastique lourd.
 - o Les contreventements sont très importants à l'installation de clôtures. Utilisez des contreventements pour les clôtures faisant plus de 400 m (1 320 pi). Les contreventements doivent être installés aux quatre coins et de chaque côté de la barrière.

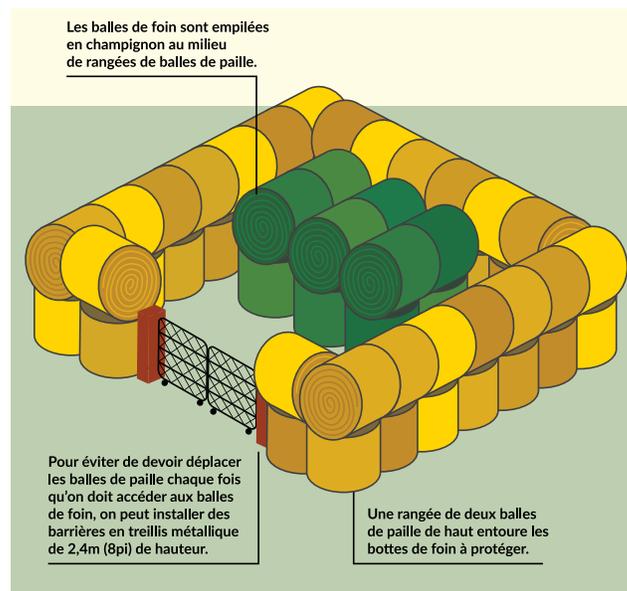
BARRIÈRE À SENS UNIQUE



- Spécifications recommandées pour une clôture électrique permanente :
 - Hauteur minimale de 2,13 m (7 pi).
 - Poteaux : poteaux en bois traité sous pression de 3 m (10 pi); diamètre de 13 à 15 cm (5 à 6 po), enfoncés 75 cm (30 po) dans le sol, et placés à des intervalles de 9 m (30 pi).
 - Poteaux de contreventement : poteaux en bois traité sous pression de 3 m (10 pi); diamètre de 13 à 15 cm (5 à 6 po), enfoncés 90 cm (36 po) dans le sol.
 - Fil métallique : calibre de 12,5, fil galvanisé de classe 3 ayant une résistance de 170 000 PSI et une force de rupture de 593 kg (1 308 lb). Pour accroître la visibilité, utilisez un fil enduit de poly blanc ayant les mêmes spécifications. Le placement du grillage sur l'extérieur des poteaux, face à la section à partir de laquelle les animaux approcheront, permettra d'avoir une clôture plus robuste.
 - Espacement : installez le fil inférieur à 10 cm (4 po) du sol et le fil supérieur à un minimum de 2,13 m (84 po); espacez les trois fils inférieurs à des intervalles de 20 cm (8 po) et six autres fils à des intervalles de 25 à 30 cm (10 à 12 po).
 - Les poteaux en bois nécessitent des isolants.
 - Installez les fils électrifiés et neutres en alternance, les fils supérieurs et inférieurs étant tous deux chauds.
 - Installez des interrupteurs de coupure d'alimentation pour les fils inférieurs qui pourraient être recouverts de neige.
 - Retirez la végétation qui pourrait être en contact avec les fils.
 - Suivez les instructions du fabricant pour la pose de l'électrificateur, et pour la mise à terre adéquate de la clôture. Veillez à ce que la clôture ait une puissance suffisante, ciblez un intervalle de 4 000 à 7 500 volts.

- Installez des avertissements de clôture électrique.
- Les ongulés ont une mauvaise perception de la profondeur, vous pouvez dissuader encore plus fortement la faune à traverser la clôture en ajoutant une clôture à fil unique à 92 cm (3 pi) à l'extérieur de la clôture initiale. Ce fil unique serait placé à 86 cm (34 po) au-dessus du niveau du sol et serait parallèle à la clôture initiale.
- Déneigez les clôtures pour qu'elles maintiennent une hauteur adéquate par rapport à la position des animaux sauvages qui l'approchent, ainsi que pour assurer une charge efficace des clôtures.
- Dans le cas des clôtures électriques, maintenez une charge efficace en vérifiant chaque fil chaud fréquemment au moyen d'un testeur de tension de clôture électrique, particulièrement dans les zones les plus éloignées de l'électrificateur. Retirez aussi la végétation de haute taille qui pourrait réduire la charge.

EXCLOS TEMPORAIRE AMÉNAGÉ AU MOYEN DE BALLES DE PAILLE

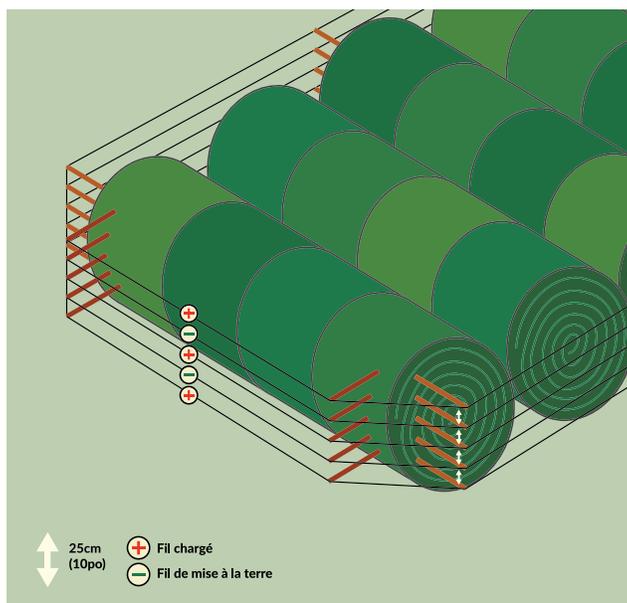


Utilisation de barrières d'exclusion temporaires

- Option 1 : Utilisez un filet à maille en plastique robuste résistant aux rayons UV de 5 x 5 cm (2 x 2 po) pour emballer les bottes de foin.
- Option 2 : Placez une rangée de deux balles de foin de haut autour des bottes de foin ou du fourrage entreposé que vous voulez protéger.

- Option 3 : Utilisez une clôture électrique temporaire :
 - Option a) : Appuyez huit planches de deux sur quatre contre la botte de foin, à des intervalles d'environ 3 m (10 pi). Placez et attachez sept fils à 25 cm (10 po) de distance autour des poteaux de clôture, en alternant les fils chargés et neutres. Utilisez des isolants pour attacher les fils chauds aux planches de deux sur quatre. Veillez à ce que les fils supérieurs et inférieurs soient chargés.
 - Option b) : Enfoncez des barres d'acier ou de fibre de verre horizontalement dans la botte de foin pour tenir les fils en place à une certaine distance du foin. Il faut utiliser des isolants pour attacher les fils chauds aux poteaux en bois ou en acier, mais cela n'est pas nécessaire pour les poteaux en plastique ou en fibre de verre. Placez et attachez un nombre impair de fils (trois ou, préférablement, cinq) à des intervalles de 25 cm (10 po) les uns des autres, alternant entre les fils chargés et les fils neutres. Veillez à ce que les fils supérieurs et inférieurs soient chargés.

UTILISATION D'UNE CLÔTURE ÉLECTRIQUE POUR PROTÉGER DES BALLES DE FOIN LORSQUE LE SOL EST GELÉ



Utilisation d'autres répulsifs

- L'utilisation de dispositifs bruyants (comme des cartouches détonantes ou des canons effaroucheurs au propane) ainsi que des lumières activées par le mouvement peut parfois dissuader temporairement les ongulés à se rendre dans une région. Cette approche est moins susceptible d'être efficace pendant les conditions hivernales rudes.

Signalement des préoccupations à un agent de conservation

- Si vous voyez que l'on nourrit des cerfs et des wapitis sauvages dans des régions où cela est illégal au Manitoba, signalez-le. Les régions où cela est interdit sont indiquées dans le Règlement sur la protection de la faune du Manitoba.
- Signalez tout cerf, wapiti ou orignal sauvage malade ou mort.

Pour obtenir plus de renseignements sur la réduction du risque de conflit avec des animaux sauvages, consultez la page manitoba.ca/humains-et-faune.

Pour signaler des animaux sauvages qui présentent des comportements agressifs ou qui semblent malades, blessés ou orphelins, communiquez avec un agent de conservation au bureau de district local ou téléphonez à la ligne de dénonciation des braconniers au 1 800 782-0076.